

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 SEPTEMBRE

SCHÉMA LOCAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Pourquoi un schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ?

Avec 2 000 étudiants sur son territoire et un travail engagé dans le **développement** de l'enseignement supérieur et de la recherche, Saint-Lô Agglo a inscrit dans ses statuts les compétences de promotion et de soutien au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Attirer de nouveaux actifs sur son territoire, un enjeu fort du projet de territoire

Le parti-pris de l'Agglo c'est d'**attirer des étudiants, les former et les garder sur son territoire**.

4 axes permettent d'atteindre cet objectif :

- **Investir dans la formation de l'enseignement supérieur**
- Garantir une **offre d'enseignement supérieur de qualité**
- Favoriser le **lien Formation/Emploi/Recherche**
- Permettre aux **jeunes d'être acteurs et ambassadeurs du territoire**

Le schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation : une feuille de route stratégique coconstruite avec les acteurs du territoire

90 acteurs impliqués
24 entretiens
7 réunions de travail dont 5 ateliers de concertation

Coconstruit avec les acteurs du territoire, le schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation est **un document cadre** qui permet de définir **un programme d'actions et des priorités** pour décliner le projet territorial dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Il servira de **feuille de route dans le cadre des partenariats** mis en place avec les acteurs.

Il permettra également de **planifier les actions et de trouver des financements** pour les réaliser.

Le schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

3 ambitions et 9 objectifs

1- Favoriser la poursuite d'études et l'accès à l'enseignement supérieur

- Valoriser l'offre de formations du supérieur
- Fédérer les acteurs autour du développement de dispositifs d'orientation, d'insertion et de réussite
- Ancrer et diversifier l'offre de formations du supérieur

2- Cultiver les relations avec les acteurs de l'emploi et l'excellence

- Soutenir et développer l'immersion professionnelle
- Valoriser les richesses du territoire
- Valoriser l'excellence et la recherche

3- Offrir un écosystème favorable et durable aux apprenants

- Permettre l'accès aux services de première nécessité
- Permettre le développement d'infrastructures de l'« éco-campus » à horizon 2025
- Favoriser l'accès aux services et à l'engagement des apprenants

Les premières actions 2023-2024

Octobre 2023 - Une épicerie solidaire étudiante

Elle est portée par l'Association Sportive et Culturelle des Étudiants de l'agglomération Saint-Loise (ASCESL).

Janvier 2024 – Constitution d'un groupe de mise en œuvre d'un événement fédérateur Formation-Orientation en lien étroit avec les acteurs économiques – Objectif événement en janvier 2025

1^{er} semestre 2024 – Promotion de l'offre de formations auprès de l'ensemble des habitants avec la création d'un cahier central dans l'Agglômag

2024 – Constitution d'un groupe de mise en œuvre d'un rallye des entreprises formation-emploi-compétences – Objectif événement en 2025

2024 – Pérenniser le campus connecté en trouvant des pistes de financement

2024 – Permettre aux étudiants d'être acteurs dans les projets et la communication de leurs actions

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

